

Les municipalités et les Anciens Combattants de Pressignac-Vicq et de Cause de Clérans

**Vous invitent à assister le lundi 8 mai 2023 à la
commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945**

PROGRAMME :

- 10 h 30 : Rassemblement devant la mairie Pressignac-Vicq
 - Départ en cortège vers le Monument aux Morts
 - Allocutions, appel des Morts, dépôt de gerbes.
- 11 h 30 : Rassemblement devant la mairie de Cause de Clérans
 - Départ en cortège vers le Monument aux Morts
 - Allocutions, appel des Morts, dépôt de gerbes.
- 12 h 00 : Vin d'honneur offert par la municipalité de Cause de Clérans
- 12 h 30 : Banquet traditionnel à la salle des fêtes de Cause de Clérans au prix de 25 € par personne. (*règlement sur place*)

MENU : (25 par personne)

- Velouté d'asperges vertes
 - Cassolette de noix de St Jacques et son verre de vin blanc d'Alsace
 - Trou Normand
 - Gigot d'agneau sauce à l'ail
 - Haricots blancs et flageolets
 - Mesclun de salades
 - Fromage de brebis à la gelée de piments d'Espelette
 - Poire belle Hélène et son accompagnement
 - Café et mignardise chocolatée
- Pain, vins de Bergerac, service compris.*

Réservations pour le repas *avant le*
Mardi 2 mai auprès de :

- Marie-Christine Torrès : 06 07 40 60 64
- Michel Eymery : 09 67 01 65 04

Portable : 06 01 08 12 00

(laisser message si répondeur)